

CR COMMISSION TECHNIQUE S – Année 2020

Participants :

Bernard JULLEMIER
Dominique LANOS
Hugues GABIN
Michel SANTARELLI
Benoit SEMENON
Sylvain GREGOIRE
Stéphane CUSSET
Francis ROUSSEL
Jean-Marc FOUQUART

Rappel du fonctionnement de la Commission :

Le canal principal d'infos entrantes est le responsable technique.

Les infos sortantes seront partagées entre tous les membres par mail ou autre, les décisions seront soumises à l'approbation de l'ensemble des membres.

Chaque membre peut proposer des travaux qui feront l'objet de validation par l'ensemble des membres.

Point 1

Organisation au sein de la commission :

Élection du secrétaire sportif 2021-2024

1 candidat : Mr GREGOIRE

Avec 8 voix, Mr GREGOIRE est maintenu au poste de responsable technique national

Point 2 :

Report CF VOILE 2020 en 2021

Les contraintes imposées par les collectivités locales ne permettent pas au Club Nautique Pyrénéen de reprendre en charge l'organisation du CF 2021

L'incertitude des mois à venir n'incite pas les clubs à s'engager dans l'organisation d'un évènement.

A défaut de candidat pour 2021, Il nous parait plus sage de faire appel dès maintenant à un candidat pour l'organisation du CF en 2022.

En remplacement du CF 2021, Nous souhaiterions qu'une journée Voile soit organisée par les clubs (date à déterminer en fonction des contraintes gouvernementales

Point 3 :

Championnat du Monde S 2021– Naviga

A ce jour, Naviga ne communique pas sur un éventuel report en 2022

Point 4 :

Monotype Joysway Dragon Flite 95 : Nous suivrons les évolutions de la jauge gérée par DF World par l'intermédiaire de l'association de classe DF95

L'association internationale DF95 étant reconnu par World Sailing, l'association DF95 France a été créé sous affiliation FFV. Le but de l'association est de promouvoir ce voilier monotype. Les licenciés FFMN possesseurs de DF95 membres de l'association pourront participer aux régates organisées par des clubs FFV

Point 5 :

Monotype Joysway Dragon Force 65 : En attendant la création d'une association de classe, nous suivrons les évolutions de la jauge gérée par DF World
Concernant l'utilisation du jeu A+, l'avis de course devra préciser son utilisation

Point 6 :

Voiliers hors classes Naviga :

Une demande de répartition des modèles de la classe F5L par type (voiliers du commerce ou sur plan) a été faite.

Cette proposition n'a pas été retenue

Point 7 :

Classe Naviga :

Nous souhaiterions revoir des régates organisées pour les voiliers des classes 10 et M

Point 8 :

Afin de valoriser les coureurs licenciés participants aux championnats de France Voile, le titre de Champion sera attribué à un coureur licencié à minima 1 mois avant le déroulement du CF.

Cette condition d'accès sera définie dans l'avis de course du championnat.

Nous tenons à rappeler que la commission Voile est à votre écoute, que ce soit au nom d'un club ou individuellement, n'hésitez pas à nous contacter